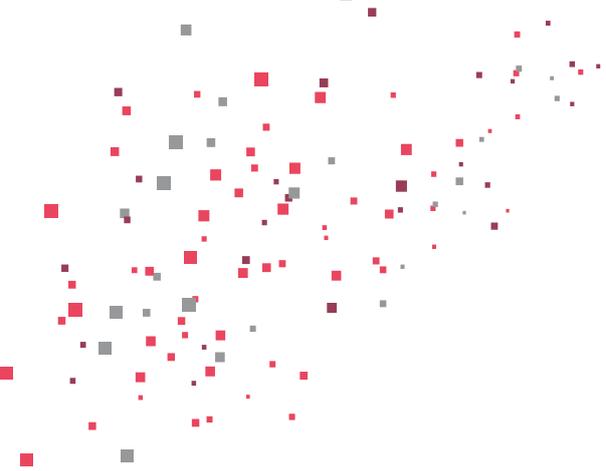




Rapport Financier Semestriel

30 juin 2014





Avenir Finance SA

**Société cotée à Euronext Paris (ISIN
FR0004152874)**

**51, rue de Saint-Cyr
69009 Lyon**

Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01

<http://www.avenirfinance.fr>

Contact : info@avenirfinance.fr

Comptes Consolidés du Groupe au 30 juin 2014

ACTIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30/06/14	31/12/13
Ecart d'acquisition	5.1	4 544	4 544
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		30	30
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	1	
Immobilisations corporelles	5.2	374	125
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	787	644
Participations dans les entreprises mises en équivalence		7 234	10 192
Actifs d'impôts différés	5.4	3 085	2 761
ACTIF NON COURANT		16 024	18 265
Stock & encours	5.5	7 059	8 319
Créances clients	5.6	29 974	22 780
Créances d'impôt courant		1 291	1 461
Comptes de notaires	5.7	200	3 214
Autres créances courantes	5.8	10 579	9 694
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	8 605	16 292
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
ACTIF COURANT		57 707	61 761
TOTAL DE L'ACTIF		73 731	80 027

PASSIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30/06/14	31/12/13
Capital		1 572	1 525
Primes d'émission		15 654	14 932
Réserves consolidées		8 160	4 408
Résultats non distribués		2 579	4 379
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.10	27 965	25 244
Participations ne donnant pas le contrôle		189	1 449
Provisions pour risques et charges	5.12	2 718	2 561
Avantages du personnel		608	65
Emprunts et dettes financières	5.13		
PASSIF NON COURANT		3 326	2 626
Emprunts et dettes financières	5.13	9 704	10 128
<i>dont endettement sur immobilier</i>		5 565	6 081
Dettes fournisseurs	5.14	13 405	19 298
Dettes fiscales et sociales	5.14	9 574	7 426
Autres dettes	5.14	9 568	13 855
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
PASSIF COURANT		42 251	50 707
TOTAL DU PASSIF		73 731	80 027

COMPTÉ DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	30/06/14	% Marge	30/06/13	% Marge
Ventes de marchandises		13 731		7 965	
Ventes de produits		13 971		8 753	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	27 702		16 718	
Charges Opérationnelles	6.2	15 994		8 630	
MARGE BRUTE		11 708	100,0%	8 088	100,0%
Taux		42%		48%	
Frais de personnel	6.3	-8 971	-76,6%	-5 555	-68,7%
Charges externes	6.4	-3 052	-26,1%	-1 627	-20,1%
Impôts et taxes	6.5	-1 281	-10,9%	-680	-8,4%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-98	-0,8%	-90	-1,1%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	488	4,2%	-193	-2,4%
Autres produits et charges (*)	6.8	79	0,7%	334	4,1%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-1 128	-9,6%	278	3,4%
Pertes de valeur sur actifs					
Cession d'actifs financiers	6.12	292			
Autres produits et charges opérationnels	6.9	3 275		-47	
RESULTAT OPERATIONNEL		2 438	20,8%	231	2,9%
Coût de l'endettement financier brut		-131		-121	
Produits financiers des placements de trésorerie		45		15	
Coût de l'endettement financier net	6.10	-86	-0,7%	-106	-1,3%
Autres produits et charges financières		1		19	
Impôts sur les résultats	6.11	138		3	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		2 491	21,3%	147	1,8%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					
Résultat net d'impôt des sociétés mises en équivalence		106			
RESULTAT NET		2 597	22,2%	147	1,8%
Dont :					
-Part du groupe		2 579		-37	
-Part des minoritaires		18		184	
Résultat net par action - part du groupe (euros)		0,98		-0,01	
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		0,90		-0,01	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 620		2 509	
pour le résultat net dilué par action		2 875		2 556	

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Ecart de conversion	-	-
Sous-total des éléments pouvant potentiellement être reclassés en résultat	-	-
Gains et pertes actuariales sur avantages de personnels	-	-
...	-	-
Sous-total des éléments non reclassables en résultat	-	-
Bénéfice de la période	2 597	5 045
Résultat global	2 597	5 045
Dont part revenant au groupe	2579	4379
Dont part revenant aux minoritaires	18	667

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2012	1 502	14 627	4 770	20 899	3 233	24 134
Résultat consolidé de l'exercice			4 379	4 379	667	5 045
Coûts des paiements en actions		206		206		206
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 502	14 833	9 148	25 484	3 900	29 386
Augmentation de capital	23	99		122		122
Distribution effectuée			-377	-377	-575	-952
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)			15	15	-1 876	-1 861
Situation au 31 décembre 2013	1 525	14 932	8 786	25 244	1 449	26 693
Résultat consolidé de l'exercice			2 579	2 579	18	2 597
Coûts des paiements en actions		330		330		330
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 525	15 262	11 365	28 153	1 467	29 620
Augmentation de capital	47	392		439		439
Distribution effectuée			-902	-902		-902
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)			276	276	-1 278	-1 002
Situation au 30 juin 2014	1 572	15 654	10 739	27 965	189	28 153

Flux de Trésorerie consolidés liés à l'activité

En milliers d'euros	Note	30/06/14	31/12/13	30/06/13
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		6 mois	12 mois	6 mois
Résultat de la période		2 597	5 045	147
Amortissements des immobilisations		-3 192	161	90
Dotations / Reprise provisions		-646	2 551	400
Résultat de cession d'immobilisations		-292	-5 116	
Charge d'impôt		-216	-567	-337
Charges financières nettes		131	222	121
Coût des paiements fondés sur des actions		330	206	104
		-1 288	2 502	525
Variation de stock		1 260	-702	1 497
Variation des créances d'exploitation (1)		-2 975	-7 678	1 293
Variation des dettes d'exploitation (1)		-5 321	9 660	-6 610
Autres variations		-21	-311	-7
Variation du BFR lié à l'activité		-7 057	969	-3 827
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		-8 345	3 471	-3 302
Intérêts payés		-131	-222	-121
Impôt sur le résultat payé		68	607	239
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		-8 408	3 857	-3 184
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-360	-45	-21
Acquisitions d'immobilisations financières		-173		44
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		2 139	-3 402	
Produits de cession d'immobilisations			2 205	
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		1 607	-1 241	23
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		-902	-377	-377
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires			-575	-575
Augmentation de capital		439		
Produits de vente et rachat d'actions propres				
Souscription d'emprunts		1 868	4 239	
Remboursement d'emprunts		-2 385	-1 989	-483
Intérêts payés				
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement		-980	1 298	-1 435
Variation de trésorerie		-7 781	3 914	-4 596
Trésorerie d'ouverture	5.9	12 257	8 343	8 343
Trésorerie de clôture	5.9	4 476	12 257	3 748

SOMMAIRE

1.	<i>Bases de préparation</i>	13
1.1.	<i>Déclaration de conformité</i>	13
1.2.	<i>Base d'évaluation</i>	13
1.3.	<i>Monnaie fonctionnelle et de présentation</i>	13
1.4.	<i>Référentiel comptable</i>	13
1.5.	<i>Homogénéisation</i>	14
2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	14
2.1.	<i>Présentation des états financiers</i>	14
2.2.	<i>Recours à des estimations et aux jugements</i>	14
2.3.	<i>Périmètre de consolidation</i>	15
2.4.	<i>Identification des entreprises consolidées</i>	15
2.5.	<i>Variation de périmètre</i>	16
2.6.	<i>Méthode de conversion</i>	18
2.7.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	18
2.8.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	19
2.9.	<i>Immobilisations corporelles</i>	19
2.10.	<i>Actifs loués.</i>	20
2.11.	<i>Autres actifs financiers</i>	20
2.12.	<i>Stocks</i>	20
2.13.	<i>Créances clients</i>	21
2.14.	<i>Comptes de Notaires</i>	21
2.15.	<i>Autres créances courantes</i>	21
2.16.	<i>Trésorerie et équivalents</i>	21
2.17.	<i>Actifs non courants détenus en vue de la vente</i>	22

2.18.	Capitaux propres (actions propres)	22
2.19.	Provisions pour risques et charges	22
2.20.	Avantages au personnel	22
2.21.	Emprunts et dettes financières	23
2.22.	Instruments financiers	23
2.23.	Chiffre d'affaires	23
2.24.	Marge brute opérationnelle	24
2.25.	Coût de l'endettement financier net	24
2.26.	Impôt sur le résultat	24
2.27.	Résultat par actions	25
3.	Informations sectorielles	26
3.1.	Compte de résultat par secteur d'activité	27
3.2.	Bilan consolidé par secteur d'activité	28
4.	Gestion du risque financier	29
4.1.	Introduction	29
4.2.	Le cadre de la gestion du risque	29
5.	Notes sur le Bilan	30
5.1.	Ecart d'acquisition	30
5.2.	Détail des immobilisations	30
5.3.	Autres actifs non courants	31
5.3.1.	Autres actifs financiers, y compris dérivés	31
5.3.2.	Participations dans les entreprises mises en équivalence	31
5.4.	Impôts différés Actifs	32
5.5.	Détail du stock et encours	32
5.6.	Créances clients	33
5.7.	Comptes de Notaire	33
5.8.	Autres créances courantes	33
5.9.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	33
5.10.	Capitaux propres du groupe	34

5.11.	<i>Options de souscription ou d'achats d'actions</i>	35
5.11.1.	<i>Actions gratuites</i>	35
5.11.2.	<i>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)</i>	36
5.12.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	36
5.13.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	37
5.14.	<i>Autres passifs courants</i>	37
6.	<i>Notes sur le compte de résultat</i>	38
6.1.	<i>Chiffre d'affaires</i>	38
6.2.	<i>Charges opérationnelles</i>	39
6.3.	<i>Frais de personnel et effectifs</i>	39
6.4.	<i>Détail des charges d'exploitation</i>	40
6.5.	<i>Impôts et taxes</i>	40
6.6.	<i>Dotations aux amortissements</i>	40
6.7.	<i>Dotations aux provisions nettes de reprises</i>	41
6.8.	<i>Autres produits et charges</i>	41
6.9.	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	41
6.10.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	42
6.11.	<i>Impôts sur les résultats</i>	42
7.	<i>Engagements hors bilan (en K€)</i>	44
8.	<i>Informations relatives aux parties liées</i>	44
9.	<i>Evénements postérieurs à l'arrêté</i>	47

1. Bases de préparation

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 juillet 2014.

1.2. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.4. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Avenir Finance au 30 juin 2014 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 30 juin 2014 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avenir Finance a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2014.

L'application de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » à partir du 1^{er} janvier 2014 a eu un impact sur le périmètre de consolidation du groupe. La filiale Oaks Field Partners n'est plus intégrée globalement depuis le 1^{er} janvier 2014.

Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2014, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 11 – « Accords conjoints »,
- IFRS 12 – « Informations à fournir en annexe »,
- Amendement IAS 32 – « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »,

Avenir Finance a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.5. Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. La société est consolidée sur la base de son bilan arrêté au 30 juin 2014.

2. Principes et méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

2.1. Présentation des états financiers

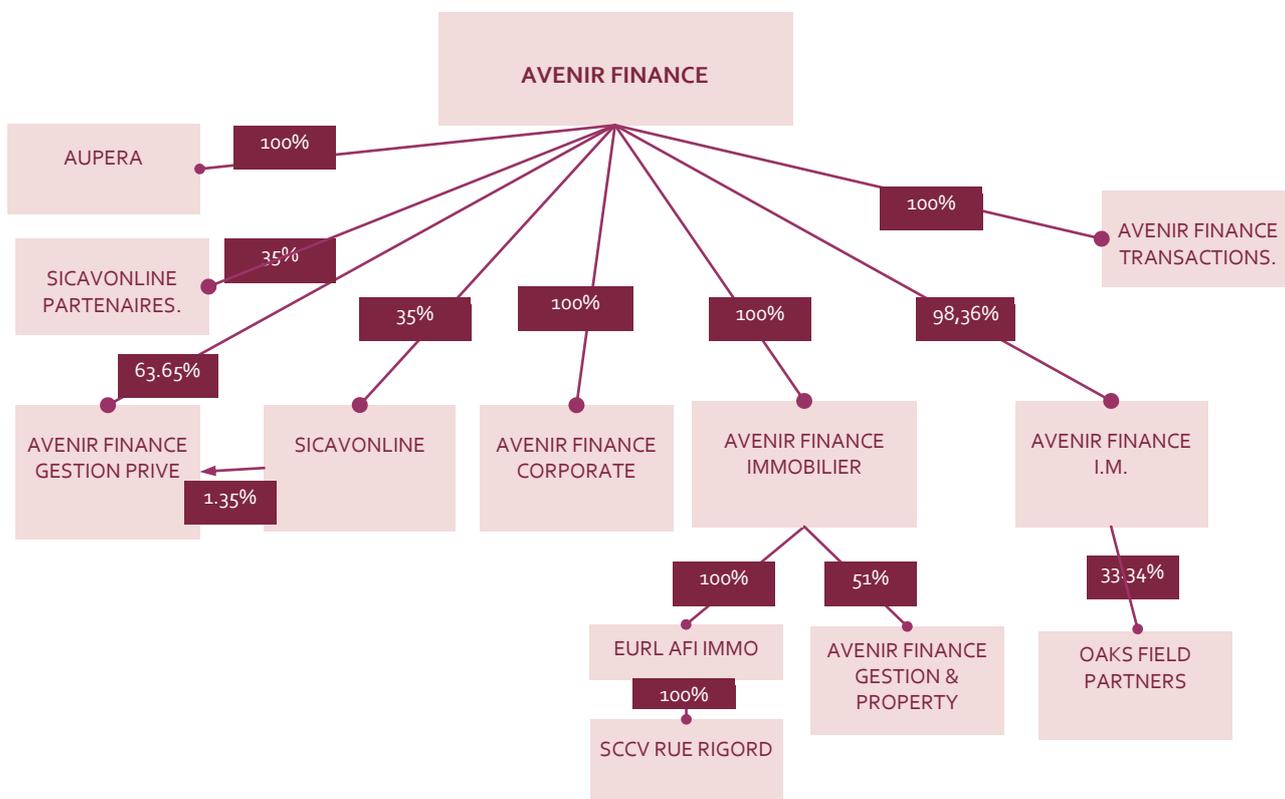
Le Groupe applique « IAS 1 révisée (2007) Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux actionnaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les actionnaires sont également présentées dans l'état du résultat global.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

L'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes de l'IASB nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.7, 2.9, 2.11 et 2.12), l'évaluation des indemnités de fin de carrières (note 2.20) et les provisions pour risques et charges (note 2.19), les options de souscription ou d'achats d'actions (5.11).

2.3. Périmètre de consolidation



2.4. Identification des entreprises consolidées

Conformément à l'IFRS 10, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (Avenir Finance) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision.

Le pourcentage de contrôle de la société Avenir Finance dans toutes les sociétés appartenant au périmètre de consolidation hors Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Oaks Field Partners, est supérieur à 50 % et représente un contrôle exclusif. La méthode de consolidation utilisée est donc la méthode de l'intégration globale.

Sicavonline et Sicavonline Partenaires sont mises en équivalence depuis le 31 décembre 2013 suite à la prise de participation complémentaire d'Ageas France qui s'est traduite par une prise de contrôle en 2 phases des 2 sociétés. Le 16 décembre 2013, Ageas a exercé l'option d'achat lui permettant d'augmenter de 35 à 49% sa participation et le 25 mars 2014 suite à l'autorisation de l'ACPR, Ageas France a porté sa participation de 49 à 65%. Avenir Finance garde une participation minoritaire de 35%.

La société Oaks Field Partners, est mise en équivalence depuis le 01/01/2014 conformément aux exigences de la norme IFRS 10 car il s'agit d'une participation minoritaire (33,34%) et Avenir Finance n'exerce pas de contrôle sur la gouvernance de cette société.

En complément, nous précisons que Sicavonline détient 1,35 % d'Avenir Finance Gestion Privée.

Société	Siège	N° de Siret	Détention Directe %	Contrôle du Groupe %	Méthode de Conso	Intérêts du Groupe %
AVENIR FINANCE IMMOBILIER	LYON	412 576 589 00037	100,00%	100,00%	I.G.	100,00%
AVENIR FINANCE CORPORATE	PARIS	421 689 159 00034	100,00%	100,00%	I.G.	100,00%
SICAVONLINE	PARIS	423 973 49400044	35%	35%	MEE	35%
AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE	PARIS	431 974 963 00032	63,65%	63,65%	I.G.	100,00%
AVENIR FINANCE I.M.	PARIS	414 596 791 00080	98,36%	98,36%	I.G.	98,36%
AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY	LYON	511 839 904 00014	0,00%	100,00%	I.G.	51,00%
EUURL AFI IMMO	LYON	484 566 922 00023	0,00%	100,00%	I.G.	100,00%
SCCV RUE RIGORD	LYON	485 191 290 00025	0,00%	100,00%	I.G.	100,00%
AUPERA	LYON	440 068 617 00016	100,00%	100,00%	I.G.	100,00%
SICAVONLINE PARTENAIRES	PARIS	789 918 521	35%	35%	MEE	35%
AVENIR FINANCE TRANSACTIONS	LYON	789 645 439	100,00%	100,00%	I.G.	100,00%
OFP	PARIS	502 702 426	0,00%	33,34%	MEE	33,34%

2.5. Variation de périmètre

a – Evénements 2014

Le 25 mars 2014 suite à l'autorisation de l'ACPR, Ageas France a porté sa participation de 49 à 65% dans Sicavonline et Sicavonline Participations. Avenir Finance garde une participation minoritaire de 35%.

Suite à la prise de participation de 35% dans Avenir Finance Gestion Privée d'Ageas France, un transfert de salariés d'Ageas a été opéré début 2014 de la branche assurance-vie.

b – Evénements 2013

Au dernier trimestre 2013, Avenir Finance et Ageas France ont renforcé leur partenariat capitalistique et commercial visant à réunir pour les deux groupes les conditions d'une augmentation de leurs capacités de distribution.

Le 16 décembre 2013, Ageas France a exercé l'option d'achat lui permettant d'augmenter de 35 à 49% sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires valorisées sur une base de 15,4 millions d'euros. Sous condition suspensive de l'autorisation de l'ACPR, Ageas France portera ensuite sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires de 49 à 65% sur la base cette fois d'une valorisation de 20 millions d'euros.

Le 16 décembre 2013, Ageas France a pris une participation de 35% dans Avenir Finance Gestion Privée. Cette prise de participation, réalisée par augmentation de capital pour un montant de près de 2 millions d'euros, a vocation à rester minoritaire et vise à consolider un partenariat commercial privilégié dans le domaine de l'assurance vie.

Ces deux opérations capitalistiques seront suivies début 2014 du transfert des activités de « front office » et « middle office » du Réseau Salariés d'Ageas France au sein d'Avenir Finance Gestion Privée.

c – Evénements 2012

Le 11 décembre 2012, le groupe a créé avec AGEAS France la société Sicavonline Partenaires pour exploiter les activités, cédées par Sicavonline, d'apporteur d'affaires immobilier et d'agence de média web spécialisée dans le domaine de la communication financière et économique.

Le 28 novembre 2012, la société Avenir Finance Immobilier a cédé son fonds de commerce de transactions immobilières à une entité du groupe Avenir Finance qui est spécialement dédiée à l'exercice de cette activité. La société Avenir Finance Transactions a donc été créée en vue d'exploiter cette activité.

Le 29 mai 2012, l'équipe de gestion OFP et les fonds AFIM OFP (AFIM OFP 150, AFIM OFP 400 et AFIM OFP Euro Sovereign Bond Fund qui deviendront OFP 150, OFP 400 et OFP Euro Sovereign Bond Fund) sont apportés à Oaks Field Partners par augmentation de capital. A l'issue de l'apport, AFIM détiendra 33,34% du capital d'OFP et Emeric Challier, président d'OFP, 66,66%.

d - Historique

Le 17 février 2011, le groupe a cédé ses actions détenues dans Promelys Participations (20% du capital), à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 100 K€. La moins-value de cession est de - 73 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe.

Le 13 mai 2011, la société AGEAS France a pris une participation de 1,64% dans le capital d'Avenir Finance Investment Managers par le biais d'un apport en nature.

Le 24 mai 2011, le groupe a cédé 49% de Régie Pierre, sa filiale dédiée à la gestion locative. Le nom commercial a été modifié sur le 2nd semestre 2011. Le nouveau nom commercial est Avenir Finance Gestion & Property.

Le 02 mars 2010, le groupe a cédé 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€. La plus value de cession dégagée est de 867 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe. Avenir Finance Gestion a été renommé PROMELYS PARTICIPATIONS

Le 01 mai 2010, le groupe a acquis 100% de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

Ageas France et Avenir Finance ont signé le 15 décembre 2009 un contrat d'investissement et de partenariat portant sur la distribution et la promotion de produits d'assurance sur la vie et de produits d'épargne patrimoniale. Dans le cadre du Contrat de Partenariat, Ageas France et Avenir Finance sont convenues que Ageas France prenne une participation dans le capital de Sicavonline à concurrence de 35,07 % du capital social de la Société, d'une part, par l'acquisition par Ageas France auprès d'Avenir Finance de 24,24% du capital social, et d'autre part, par la souscription par Ageas France à une augmentation de capital réservée.

Ageas France pourra porter sa participation à hauteur de 49% du capital social de Sicavonline dans le cadre d'une promesse de vente d'une durée de 24 mois.

Le 30 Octobre 2000, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Gestion : gestion de fonds communs de placement et de portefeuille (agrément COB du 14 Novembre 2000). Son premier exercice s'est clôturé le 31 Décembre 2001.

Le 22 Novembre 2000, la SA Avenir Finance reçoit, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature, 99,99 % des titres de la société Avenir Finance Immobilier, créée en 1997, qui appartenaient auparavant en propre aux principaux actionnaires d'Avenir Finance.

Le 18 Décembre 2001, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Investissement : gestion de portefeuille pour le compte de tiers et d'organismes de placement collectif (Agrément COB du 21 Janvier 2002). Son premier exercice se clôture le 31 Décembre 2002.

Le 27 décembre 2002, la SA Avenir Finance reçoit, après avoir souscrit à 2 augmentations de capital en numéraire à hauteur de 1 724 600 €, 89.3% des titres de la société Sicavonline dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature. Sicavonline détient une filiale (Sicavonline Vie) pour les activités assurance et immobilière.

Le 5 août 2002, la SA Avenir Finance se porte acquéreur de 89.96% de la société FF&T EQUITY par achat d'actions. Par la suite, cette société est renommée Avenir Finance Corporate. Entre 2003 et 2005, la SA Avenir Finance rachète 10,03% du capital de la SA Avenir Finance Corporate.

Le 26 mai 2004, la SA Avenir Finance souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale Sicavonline Vie et porte son pourcentage de détention direct à 88.79%. Le 30 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004, la Société Avenir Finance apporte à ses filiales Sicavonline et Sicavonline Vie les activités bourse, assurance et immobilier. L'apport a été valorisé sur la base des valeurs nettes comptables et rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles. La SA Avenir Finance porte son pourcentage de détention direct dans la SA Sicavonline Vie à 98.93%. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du groupe. En Mars 2008, cette société est renommée Avenir Finance Gestion Privée.

Le 2 décembre 2004, la SA Avenir Finance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la SA PLG Capital (Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles). Le 30 décembre 2004, cette société est renommée Avenir Finance I.M. et procède à l'acquisition de 50% de la SA Finalog pour porter son pourcentage de détention à hauteur de 100% dans cette filiale. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 décembre 2004.

Le 26 avril 2005, la société Avenir Finance I.M. fait l'acquisition de la SA Financière Vendôme. Cette dernière a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine le 30 juillet 2005. Le 30 juin 2005, la SA Avenir Finance I.M a absorbé la SA Avenir Finance Investissement. Cette opération a été sans incidence sur les comptes consolidés du groupe.

Le 13 juillet 2005, la SAS Avenir Finance Immobilier crée une filiale pour gérer les opérations de construction-vente : l'EURL AFI IMMO et la SCCV rue Sainte rue Rigord.

2.6. Méthode de conversion

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des cours en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprise».

Un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe Avenir Finance.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de Gestion d'Actifs et Gestion Privée. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Au 31 décembre 2013 les flux financiers issus des prévisions d'activité des trois prochaines années ont été actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque de 2,34 % (OAT 10 ans),
- un taux de risque de 6 % (« Small Caps »),
- un coefficient (beta) de sensibilité du taux de risque déterminé en fonction de l'activité rattachable à chaque élément incorporel, de sa maturité, de l'existence ou non d'un portefeuille et de la répartition des clients dans ce portefeuille (1,1 pour l'UGT Gestion Privée et 1,15 pour l'UGT Gestion d'Actifs),
- un taux de croissance à l'infini prudent compris entre 1,5% et 2,5 % déterminé en fonction des prévisions d'activité de la filiale.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition sera à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

a – Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif ou tout autre montant substitué au coût. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

b- Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.10. Actifs loués.

a - Location financement

Aucun contrat de location financement n'a été souscrit par le groupe.

b- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

2.11. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent :

- prêts et créances, ce poste comprend des dépôts et cautionnements, et des prêts comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend des titres de participations de sociétés qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation et des actions de sociétés cotées ; ils sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Lors de chaque clôture, le Groupe Avenir Finance recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le Groupe Avenir Finance procède à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.12. Stocks

a- Composition du stock

Les stocks sont composés d'immeubles acquis sous le régime de marchand de biens.

Pour les programmes en-cours de commercialisation, le coût « stockable » est réparti entre les lots selon la grille des prix de vente.

b- Comptabilisation et méthode de dépréciation

A la date de clôture, les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette. Conformément à l'IAS 23, les frais financiers supportés avant la mise en commercialisation des immeubles sont incorporés au prix de revient.

Le coût d'acquisition intègre les charges suivantes :

- le coût d'achat de l'immobilier
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment)
- les indemnités d'éviction
- les frais d'études et de travaux
- les autres frais directement liés l'acquisition des immeubles
- Les frais financiers supportés par le groupe entre l'acquisition de l'immeuble et la commercialisation du premier lot

La valeur de réalisation nette est obtenue au travers d'expertises indépendantes effectuées sur les immeubles composant le stock immobilier du groupe Avenir Finance. Une dépréciation est constatée sur l'immeuble concerné lorsque sa valeur de réalisation nette est inférieure à son coût d'acquisition.

2.13. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur. Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.14. Comptes de Notaires

Il s'agit en majorité des fonds détenus par les notaires suite aux ventes réalisées par Avenir Finance Immobilier.

2.15. Autres créances courantes

Ce poste contient principalement :

- les créances sociales et fiscales du groupe,
- les comptes courants débiteurs vis-à-vis de tiers au groupe,
- les charges constatées d'avance,

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges à caractère d'exploitation postérieures à la date de clôture des comptes.

2.16. Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes latents sont comptabilisés en résultat. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

2.17. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

2.18. Capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en résultats non distribués.

2.19. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. Avantages au personnel

a - Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

b - Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

c - Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

2.21. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

2.22. Instruments financiers

a - Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

b - Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus de l'activité immobilière, les revenus des produits financiers et d'assurance-vie distribués par le groupe, et des prestations de conseils.

Les revenus de l'activité immobilière comprennent la promotion immobilière et les marchés de contractant général. Pour la promotion immobilière, le chiffre d'affaires est constaté à la signature de l'acte. Toutefois, lorsqu'à la signature du compromis, les conditions énoncées par la norme IAS 18 sont respectées, le chiffre d'affaires est constaté. Une provision pour charge a été prise à compte à partir de l'exercice 2013 pour tenir compte de la probabilité d'annulations des compromis à chaque clôture (cf. 5.12 du document), maintenue au 30 juin 2014.

Pour les marchés de contractant général, les produits des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en application de la norme IAS 11.

Le groupe peut être amené à commercialiser des contrats en l'état futur d'achèvement. Dans ce cas conformément à l'IAS 11, les produits des contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Les revenus des produits financiers et d'assurance-vie sont comptabilisés en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurance.

Les produits issus des prestations de conseils sont constatés selon le degré d'avancement du dossier traité.

2.24. Marge brute opérationnelle

Conformément à l'application de la norme IFRS 8 et en adéquation avec le reporting de gestion interne, la marge brute opérationnelle du Groupe est la différence entre le chiffre d'affaires du Groupe et les charges directement imputables aux revenus générés.

2.25. Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.26. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.27. Résultat par actions

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription d'actions en cours.

3. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Management afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Management comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme IFRS 8 sont en accord avec le nouveau suivi opérationnel des performances par le management « management approach » du groupe annoncé le 25 mars 2010 autour de ses deux cœurs de métiers :

- La Gestion Privée
- La Gestion d'Actifs

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION PRIVEE** » regroupe :

- la distribution avec les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Avenir Finance Gestion Privée,
- la holding Avenir Finance
- le corporate avec Avenir Finance Corporate.

Sicavonline et Sicavonline Partenaires sont mises en équivalence depuis le 31 décembre 2013 suite à la prise de participation complémentaire d'Ageas France qui s'est traduite par une prise de contrôle en 2 phases des 2 sociétés.

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION D'ACTIFS** » regroupe :

- la gestion d'actifs avec Avenir Finance Investment Managers et Oaks Field Partners,
- l'immobilier avec Avenir Finance Immobilier, Avenir Finance Transactions, Aupera, SCCVRue Rigord, AFI IMMO et Avenir Finance Gestion & Property.

Oaks Field Partners est mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 2014 conformément à la mise en application de la norme IFRS 10.

3.1. Compte de résultat par secteur d'activité

Comptes de résultat	30/06/14			30/06/13		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	11 268	16 979	28 247	6 033	11 297	17 330
Ventes Inter-secteurs	-439	-106	-545	-464	-148	-612
Chiffre d'affaires consolidé	10 829	16 873	27 702	5 569	11 149	16 718
Marge Opérationnelle	8 711	2 997	11 708	3 890	4 198	8 088
taux	80,4%	17,8%	42,3%	69,8%	37,7%	48,4%
Amortissements des immobilisations	30	68	98	78	12	90
Frais de personnel	7 274	1 697	8 971	3 734	1 822	5 555
Dont Coût des paiements en action	330		330	104		104
Autres charges et produits (*)		79	79	55	279	334
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-1 901	772	-1 128	-792	1 070	278
Cession d'actifs financiers	292		292			
Autres charges et produits opérationnels	3 535	-260	3 275	29	-76	-47
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	1 927	512	2 438	-763	993	231
(+) Résultat financier	-49	-36	-85	-38	-48	-86
(-) Impôts sociétés	310	-172	138	-126	130	3
(+/-) Résultat sotés mises en équivalence	106					
RESULTAT CONSOLIDE	2 293	303	2 597	-927	1 074	147

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

3.2. Bilan consolidé par secteur d'activité

Bilan	30/06/14			31/12/13		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Actifs sectoriels	19 879	34 142	54 021	10 676	39 461	50 137
Dont :						
Ecart d'acquisition	30	4 514	4 544	30	4 514	4 544
Autres immobilisations Incorporelles	5	1	6			
Immobilisations Corporelles	349	19	368	90	35	125
Stocks		7 059	7 059		8 319	8 319
BFRE Actif	20 155	22 655	42 810	11 229	26 644	37 873
Provision sur Actif Circulant	-661	-105	-766	-674	-50	-723
Autres Actifs						
Immobilisations Financières et Autres	554	230	784	247	136	382
Actifs détenus en vue de la vente	6 755	479	7 234	10 453		10 453
Impôts différés et créance d'impôt	2 466	618	3 085	1 982	780	2 761
Trésorerie Active	2 439	6 166	8 604	1 710	14 583	16 292
TOTAL DES ACTIFS	32 093	41 635	73 731	25 067	54 959	80 027
Passifs sectoriels	17 266	18 607	35 873	15 041	28 165	43 206
Autres Passifs						
Capitaux propres	29 366	-1 212	28 154	25 238	1 455	26 693
Emprunts et Trésorerie Passive	3 895	5 809	9 704	4 044	6 084	10 128
Dette d'impôt et dividende						
TOTAL DES PASSIFS	50 527	23 204	73 731	44 323	35 703	80 027

4. Gestion du risque financier

4.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de taux d'intérêt,
- risque de liquidité,
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

4.2. Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

a - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

b - Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du groupe qui est pour l'essentiel bas sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

c - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

d - Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe. L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

5. Notes sur le Bilan

5.1. Ecarts d'acquisition

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

Valeur nette	Date d'acquisition	31/12/13	Acquisition	Cession	30/06/14
Distribution	nov-00	30			30
Distribution	août-02				
Conseils aux entreprises					
Gestion Privée		29			30
Gestion d'actif	déc-04	2 598			2 598
Gestion d'actif	avr-05	1 389			1 389
Immobilier	nov-00	526			526
Gestion d'actifs		4 513			4 513
Total		4 544			4 544

Au 16 décembre 2013, Avenir Finance a cédé à Ageas France 29.33% de Sicavonline et de Sicavonline Partenaires. Cette prise de participation complémentaire d'Ageas France s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013 avec comme conséquence un changement de méthode de consolidation et une sortie des écarts d'acquisition dans l'UGT Distribution.

Absence d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2014 par rapport aux impairment tests des deux UGT réalisés au 31 décembre 2013, compte tenu de l'activité du premier semestre 2014 et des perspectives du groupe sur le second semestre 2014.

5.2. Détail des immobilisations

- Etat des immobilisations brutes

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur Début d'Exercice	Autres mouvements (*)	Acquisition	Cession / perte de valeur	Valeur Fin d'Exercice
Ecart d'acquisition	4 544				4 544
Logiciels	139		5		144
Autres immobilisations incorporelles	272				272
Immobilisations Incorporelles	411		5		416
Agencements	95		287	26	356
Matériel de transport			12		12
Matériel de bureau et informatique	1 022	-25	48	539	506
Mobilier	185		8		193
Immobilisations Corporelles	1 302	-25	355	564	1 067
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 257	-25	360	564	6 027

- Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Valeur Brute Fin d'Exercice	Autres mouvements (*)	Dotations de l'Exercice	Reprises	Valeur Brute Fin d'Exercice
Logiciels	138		4		143
Autres immobilisations incorporelles	272				272
Immobilisations Incorporelles	411		4		415
Agencements	69		19	26	63
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	930	-13	75	539	453
Mobilier	178				178
Immobilisations Corporelles	1 177	-13	94	564	693
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 588	-13	98	564	1 108

5.3. Autres actifs non courants

5.3.1. Autres actifs financiers, y compris dérivés

En milliers d'euros	Valeur au 30/06/2014	Valeur au 31/12/2013
Prêts et créances	381	247
-Dépôts et cautionnements	381	247
-Prêts	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	406	397
-Actions Sofaris		
-Actions Auctalys		
-Parts Renovalys	282	282
-Liquidité sur contrat d'animation de titre	66	66
-Autres	39	30
-Parts C de FCPI et FCPR	19	19
TOTAL	787	644

Les parts C ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation sur les fonds AFD et AFI qui ont clôturé au 31 décembre 2012. Les parts C des fonds non clôturés au 30 juin 2014 n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

5.3.2. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les titres mis en équivalence ont été enregistrés à la juste valeur à la date de la perte de contrôle exclusif.

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Oaks Filed Partners	479	
Sicavonline	6 748	10 184
Sicavonline Partenaires	7	8
TOTAL	7 234	10 192

La variation de ce poste du bilan s'explique par :

L'autorisation de l'ACPR obtenue le 25 mars 2014 qui a permis à Ageas France de porter sa participation de 49 à 65% dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires. Avenir Finance garde une participation minoritaire de 35%.

La mise en application de la norme IFRS 10 pour la société Oaks Field Partners. Cette société est mise en équivalence depuis le 01/01/2014 car il s'agit d'une participation minoritaire (33,34%) et Avenir Finance n'exerce pas de contrôle sur la gouvernance de cette société.

5.4. Impôts différés Actifs

- Détail du poste

	Valeur au 31/12/13	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 30/06/2014	Origine	
						Déficits fiscaux	Décalages temporaires
Avenir Finance	1 722	381			2 103	1 901	202
Avenir Finance I.M.	94		3		91		91
Avenir Finance Corporate	68				68		68
Avenir Finance Immobilier	10		6		4		4
Avenir Finance Transactions							
Sicav on Line	0				0		0
Sicav on Line Partenaires							
Aupera	676		152		523		523
Avenir Finance Gestion Privée	192	104			295	99	197
TOTAL	2 761	485	161		3 085	2 000	1 085

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôt sont constatés pour le montant probable des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales au 31 décembre 2013 pourront être imputées. Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 confirment le business plan qui prévoit une consommation totale des impôts différés actifs sur une période de 3 ans.

5.5. Détail du stock et encours

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Immeubles	7 156	8 332
<i>Dont frais financier</i>	41	29
Valeurs brutes	7 156	8 332
Provisions pour dépréciation	97	13
Stocks et encours nettes	7 059	8 319

L'avis de valorisation des experts indépendants fin 2013 sur le programme de La Baule et le taux de rotation du stock pour les immeubles acquis depuis 2010 confirment que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

Depuis le second semestre 2009, le groupe Avenir Finance a choisi de réduire le risque lié au financement des immeubles en s'appuyant sur des partenaires financiers pour le portage de ces biens.

5.6. Créances clients

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Valeur brute	30 618	23 425
Provisions pour dépréciation	645	645
Valeur nette	29 974	22 780

Le groupe procède régulièrement à une révision de ces créances clients sur une base d'éléments objectifs (antériorité, risque client, ...) afin d'anticiper et d'identifier des risques clients latents.

Les créances clients sont élevées au 30 juin 2014 du à l'effet de saisonnalité d'une partie des produits du Groupe Avenir Finance et à l'augmentation significative de l'activité immobilière sur le 1^{er} semestre 2014.

5.7. Comptes de Notaire

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Valeur brute	305	3 263
Provisions pour dépréciation	105	50
Valeur nette	200	3 214

5.8. Autres créances courantes

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	5 417	4 085
Créances sociales	438	30
Charges constatées d'avance	134	3100
Compte courant bloqué	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	972	833
Autres actifs courants	3619	1647
Total	10 579	9 694

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Analyse par nature

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Valeurs mobilières de placements	2 160	2 749
<i>Dont Gestion Privée</i>		
<i>Dont Gestion d'Actifs</i>	2160	2749
Comptes bancaires et autres disponibilités	6445	13543
Total	8 605	16 292

Toutes les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires et autres disponibilités sont à échéance moins d'un an.

- Analyse trésorerie ouverture et clôture du tableau de flux

En milliers d'euros	Clôture	Ouverture
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	8 605	16 292
Découverts bancaires	-4 129	-4 035
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	4 476	12 257

5.10. Capitaux propres du groupe

- Composition du capital et actions dilutives

	Action Ordinaire	Action Prioritaire	BSA	Stock Option	Actions Gratuites	Total
Situation au 31 décembre 2011	2 486 653			261 778	53 808	2 802 239
Emission d'Action	16 523					16 523
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites						
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2012	2 503 176			261 778	53 808	2 818 762
Emission d'Action	23 580					23 580
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				8 929	6 000	14 929
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2013	2 526 756			270 707	59 808	2 857 271
Emission d'Action						
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				72 501	5 736	78 237
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 30 juin 2014	2 526 756			343 208	65 544	2 935 508

5.11. Options de souscription ou d'achats d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 4 janvier 2006 et en vigueur au 30 juin 2014 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'option non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
28-juil.-09	39 278	39 278	28-juil.-09	28-juil.-14	0,60
28-juil.-09	35 000	35 000	28-juil.-09	28-juil.-14	4,64
23-déc.-09	137 500	137 500	23-déc.-09	23-déc.-14	7,38
21-juil.-10	50 000	50 000	21-juil.-10	20-juil.-15	7,99
25-fev.-14	95 000	95 000	24-fev.-14	24-fev.-18	5,70

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	28-juil.-09	28-juil.-09	23-déc.-09	21-juil.-10	25-fev.-14
Taux de rendement sans risque	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%
Durée de vie attendue	5	5	5	5	5
Volatilité attendue	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Dividendes attendus	0	0	0	0	0
Cours de l'action	5,15	5,15	7,38	7,43	9,30
Prix d'exercice	0,6	4,64	8,2	7,99	5,70
Juste valeur	5,54	2,8	2,97	2,46	5,4

5.11.1. Actions gratuites

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 18 mars 2011, du 21 mars 2012, du 20 décembre 2012, du 18 décembre 2013 et du 25 février 2014 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 30 667, 20 064, 8 000, 4 736, 4 400, 75 000 et 25 000 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 2 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 6,04 €, 7 €, 7 € et 11,13 €.

La charge comptabilisée au 30 juin 2014 s'élève à 248 K€.

5.11.2. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 21 juillet 2010 et du 25 février 2014 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 39 278, 35 000, 137 500, 50 000 et de 95 000 BSPCE.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle des BSPCE, le plan prévoit une période d'exercice de 5 ans. Au terme de cette période d'acquisition, les BSPCE non exercées seront caducs.

Juste valeur des BSPCE

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5,54 €, 2,80 €, 2,97 €, 2,44 € et 5,4 €.

La charge comptabilisée au 30 juin 2014 s'élève à 82 K€.

5.12. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2013	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 30/06/2014
Provision pour pertes à terminaison	2 000	200	646			1 554
Provision pour retraites	64	18			525	608
Provision médaille du travail					23	23
Autres provision pour risques	3					3
Impôts différés passifs	1		0			1
Provision pour litige		600				600
Autres provision pour charges	557		20			536
TOTAL	2 626	818	667		548	3 326

Le Groupe Avenir Finance a constaté dans les comptes 2013, une provision pour pertes à terminaison dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011, cette provision a été ajustée au 30 juin 2014.

Une provision pour retraites a été enregistrée suite à la prise de participation de 35% dans Avenir Finance Gestion Privée d'Ageas France, et au transfert de salariés d'Ageas début 2014.

Une provision pour litiges a été constatée au 30 juin 2014 pour prendre en compte la probabilité des risques latents sur les charges de personnels.

Une provision pour charges a été comptabilisée dans les comptes 2013 pour prendre en compte le risque statistique d'annulation du chiffre d'affaires immobilier suite à des annulations de compromis. Cette provision n'a pas été mouvementée sur la période et s'élève à 536 K€ au 30 juin 2014.

5.13. Emprunts et dettes financières

- Analyse par natures

En milliers d'euros	30/06/14		31/12/13	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		5 515		6 034
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement		45		27
Avances conditionnées	16		32	
Dépôts et concours bancaires		4 129		4 035
Total	16	9 688	32	10 096

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	30/06/14	Echéances à		
		moins d'un an	plus d'un an	plus de 5 ans
Emprunts sur immobilier	5 515	5 515		
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement	45	45		
Avances conditionnées	16		16	
Dépôts et concours bancaires	4 129	4 129		
Total	9 704	9 688	16	

Les emprunts (hors concours bancaires) ont été souscrits exclusivement en euros. La dette est exclusivement à taux variable. Il n'y a pas de dettes à plus de 5 ans.

Sous la rubrique « emprunts sur immobilier » figurent les financements des biens immobiliers en stock.

5.14. Autres passifs courants

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Dettes fournisseurs	13 405	19 298
Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	6225	5231
Dettes sociales	3349	2195
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	550	1205
Comptes des notaires	87	71
Autres dettes	1836	3641
Produits constatés d'avance	7096	8938
Total	32 547	40 580

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

	30/06/14	30/06/13
Sicavonline		2 040
Sicavonline Partenaires		529
Avenir Finance Gestion privée	10 643	3 612
Avenir Finance I.M.	3 509	4 762
Avenir finance Gestion		
Avenir Finance Immobilier	4 598	2 034
Avenir Finance Transactions	50	149
SCCV Rigord		
Aupera	9 300	5 906
Avenir Finance Gestion & Property	163	167
Avenir Finance Corporate		
Oaks Field Partners (OFP)		1 543
Avenir Finance	826	986
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTES SOCIAUX	29 088	21 728
(-) Chiffre d'Affaires intra groupe	-1 387	-5 010
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	27 702	16 718

Les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Oaks Field Partners sont mise en équivalence :

- Sicavonline et Sicavonline Partenaires sont mises en équivalence depuis le 31 décembre 2013 suite à la prise de participation complémentaire d'Ageas France qui s'est traduite par une prise de contrôle en 2 phases des 2 sociétés. Le 16 décembre 2013, Ageas a exercé l'option d'achat lui permettant d'augmenter de 35 à 49% sa participation et le 25 mars 2014 suite à l'autorisation de l'ACPR, Ageas France a porté sa participation de 49 à 65%. Avenir Finance garde une participation minoritaire de 35%.

- La société Oaks Field Partners, est mise en équivalence depuis le 01/01/2014 conformément aux exigences de la norme IFRS 10 car il s'agit d'une participation minoritaire (33,34%) et Avenir Finance n'exerce pas de contrôle sur la gouvernance de cette société.

Les produits provenant de la vente d'immeubles, de produits financiers et d'assurance-vie sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente, d'un compromis ou d'acte notarié, d'un bulletin de souscription ou d'un formulaire qui est exécuté et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

6.2. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprennent principalement les charges directes d'activités propres à chaque produits composants le chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont le reflet des charges opérationnelles du reporting de gestion interne du Groupe Avenir Finance conformément aux critères de la norme IFRS 8.

Pour l'activité **Gestion d'Actifs**, il s'agit des charges suivantes :

- Le coût d'achat des immeubles
- Les frais administratifs et de dépositaires
- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

Pour l'activité **Gestion Privée**, il s'agit des charges suivantes :

- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

6.3. Frais de personnel et effectifs

- **Frais de personnel et effectifs**

En milliers d' euros	30-juin-14	30-juin-13
Salaires Bruts	5 534	3 965
Charges patronales	3 107	1 487
Coûts des paiements en actions	330	104
Coûts des provisions pour retraite		
TOTAL	8 971	5 555
Effectif moyen	303	125

L'augmentation de la masse salariale s'explique par le transfert au 1^{er} janvier 2014 des salariés de « front office » et de « middle office » du Réseau Salariés d'Ageas France au sein d'Avenir Finance Gestion Privée.

6.4. Détail des charges d'exploitation

En milliers d' euros	30/06/14	30/06/13
Consommables (électricité, Fournitures administratives)	258	23
Location Immobilière	227	462
Location mobilière, entretie, maintenance	992	75
Assurances	128	112
Documentation et base de données	2	23
Personnels Exterieur	26	57
Honoraires	675	418
Publicité	64	64
Frais de déplacements	525	157
Télécommunication (Téléphone, Poste..)	161	56
Services Bancaires	92	70
Autres Charges Externes (Cotisations, Dons...)	-97	110
TOTAL	3 052	1 627

6.5. Impôts et taxes

En milliers d' euros	30/06/14	30/06/13
Taxe sur les salaires	504	245
TVA non récupérable	52	118
Contributions des entreprises territoriales et taxes foncièr	304	181
Autres Taxes	419	136
TOTAL	1 281	680

6.6. Dotations aux amortissements

En milliers d' euros	30/06/14	30/06/13
Dotations immobilisations incorporelles	4	11
Dotations immobilisations corporelles	94	79
TOTAL	98	90

6.7. Dotations aux provisions nettes de reprises

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Dotations aux provisions sur stocks et encours	-84	
Dotations aux provisions sur créances clients	-55	
Dotations provisions risques et charges		-400
Dotations provisions pensions retraites	-18	
Reprises aux provisions sur stocks et encours		10
Reprises aux provisions sur créances clients		198
Reprises provisions risques et charges	646	
Reprises provisions pensions retraites		
TOTAL	488	-193

La reprise de provision pour risques et charges correspond à la reprise d'une partie de la perte à terminaison constatée dans les comptes 2013.

6.8. Autres produits et charges

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Autres produits et charges	79	334
TOTAL	79	334

Les autres produits et charges se composent des subventions d'exploitation obtenues dans le cadre des travaux de recherche et développement entrepris par le groupe sur les activités financières (Crédit d'Impôt Recherche). Le Groupe Avenir Finance applique la norme IFRS 20 pour mettre en avant ces investissements dans l'UGT Gestion d'Actifs.

6.9. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Autres charges opérationnelles	-874	-79
Autres produits opérationnelles	4 149	31
TOTAL	3 275	-47

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise.

Les autres charges opérationnelles correspondent à l'ajustement de la provision pour pertes à terminaison dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011 et à une provision pour litige a été constatée au 30 juin 2014.

Au 1er janvier 2014, les activités de « front office » et « middle office » du Réseau Salariés d'Ageas France sont transférées au sein d'Avenir Finance Gestion Privée. Ce transfert comprend 203 collaborateurs chargés de développer la relation commerciale avec 50 000 clients représentant un encours d'environ 875 millions d'euros. Cette opération s'accompagne d'un renforcement du partenariat entre Ageas France et Avenir Finance matérialisé notamment par un produit exceptionnel de 4,1 M€ effectif à la date du transfert (application des normes IFRS relatif à ce transfert), permettant à Avenir Finance de disposer des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des synergies entre son activité historique et le réseau salariés issu de l'activité transférée.

6.10. Coût de l'endettement financier net

En K€	juin-14	Opération avec des établiss. de Crédits	Opération sur titres	juin-13
Coût de l'endettement financier	131	131		121
Perte sur cession de VMP				2
Provision sur VMP et Actifs financiers				
TOTAL DES CHARGES	131	131		123
Produits sur cession de VMP	1		1	17
Intérêts sur créances et autres	45	45		19
Reprise Provision sur VMP et Actifs Fi				
TOTAL DES PRODUITS	46	45	1	36
RESULTAT	-85	-86	1	-87

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges financières sur emprunts (intérêt, frais d'hypothèque,...) diminué du résultat de cession des valeurs mobilières de placement.

6.11. Impôts sur les résultats

- Ventilation de l'impôt

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Impôts exigibles	11	95
Impôts différés	-149	-98
Total	-138	-3

Les sociétés Avenir Finance Gestion & Property, Avenir Finance Transactions ne sont pas dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Avenir Finance. Les autres sociétés du groupe restent intégrées fiscalement.

- Analyse des impôts différés par nature

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Provision non déductible	783	202
Déficits fiscaux	2 000	3 369
Retraitement temporaire	302	185
Amortissements non déductibles		
Moins Value à LT		
IMPOTS DIFFERES ACTIF	3 085	3 756

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13
Résultat avant impôt et crédit d'impôt	-1 833	-200
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	-611	-67
Effet des différences permanentes	24	-6
Crédits d'impôt		
Coûts des paiement en actions	110	35
Plus value cession titres	-98	30
Taxe additionnelle sur dividendes		
Elimination produits non fiscalisé	435	
Déficits non activés		5
Autres	2	
Charges d'impôt groupe	-138	-3

6.12. Cession d'actifs financiers

En milliers d'euros	30-juin-14	30-juin-13
Cession d'actifs financiers	292	
Total	292	

L'autorisation de l'ACPR obtenue le 25 mars 2014 a permis à Ageas France de porter sa participation de 49 à 65% dans Sicavonline sur le 1^{er} semestre 2014.

7. Engagements hors bilan (en K€)

- Engagements financiers

	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements Conditionnels Nantissement, Gage du compte d'instruments financiers, Engagement de non cession des actions sur croissance externe.	182		182				
TOTAL	182		182				

- Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 515	5 515	5 515

Il s'agit des crédits accordés pour les activités « Marchand de biens » et de « construction vente » qui font l'objet en principe d'une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens immobiliers en stock.

8. Informations relatives aux parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	30/06/14	31/12/13
Ventes de services	669	-
Achats de services	666	-
Charges financières	-3	-
Produits financiers	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	30/06/14	31/12/13
Créances d'exploitation	1 192	-
Dettes d'exploitation	4 394	-
Créances financières	1 017	-
Dettes financières	515	-

9. Evénements postérieurs à l'arrêt

Le 24 avril 2014 - Avenir Finance a annoncé la conclusion d'un accord avec le groupe Inovalis en vue de l'intégration de la globalité des activités de Services Immobiliers (France et Allemagne) de ce dernier.

Après avoir déjà renforcé son pôle de distribution, le groupe Avenir Finance élargit aujourd'hui significativement son offre de services immobiliers et ses axes de développement. Doté ainsi de relais significatifs de croissance, Avenir Finance vise à devenir un acteur majeur, indépendant et européen de la gestion et de la distribution d'actifs financiers et immobiliers.

Les modalités de ce rapprochement

Inovalis apporterait la pleine propriété de l'intégralité des actions de Réalista, Inoprom, Inovalis AM et Inovalis PM et de leurs filiales à Avenir Finance. L'opération serait réalisée sous forme d'apport à titre pur et simple de l'intégralité des actions de Réalista, Inoprom, Inovalis AM et Inovalis PM à Avenir Finance. Dans ce cadre, la société Avenir Finance serait valorisée 30 millions d'euros et les sociétés apportées dans le périmètre de rapprochement 60 millions d'euros.

Compte-tenu du rapport d'échange convenu entre les parties, Inovalis recevrait, en rémunération de son apport, 5 154 844 actions nouvelles d'Avenir Finance. De ce fait, Inovalis deviendrait l'actionnaire majoritaire d'Avenir Finance à hauteur de 66,66%.

En cette qualité, Inovalis aurait la possibilité de proposer la désignation de la majorité des membres du Conseil d'Administration d'Avenir Finance.

Stéphane Amine, Président Directeur Général d'Inovalis, deviendrait Président Directeur Général d'Avenir Finance.

L'apport est subordonné à la réalisation notamment des conditions suspensives suivantes :

- l'obtention d'une décision définitive par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la dérogation à l'obligation d'une offre publique (OPA et OPR) à raison ou en conséquence de l'apport,
- l'approbation des autorités de tutelle, notamment de l'AMF, lorsqu'elle est légalement requise,
- l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Avenir Finance de l'apport.

Le calendrier de l'opération

- le 10 juin 2014 : le traité d'apport a été signé,
- le 27 juin 2014 : Visa de l'AMF sur l'opération
- le 18 juillet 2014 : Assemblée Générale Mixte et admission des actions nouvelles à la cotation.

Rapport semestriel d'activité

1. Evénements importants et activité du 1^{er} semestre 2014

Chiffre d'Affaires et Résultats du premier semestre 2014

Le groupe Avenir Finance enregistre, au titre du premier semestre 2014, un Chiffre d'Affaires de 27,7 millions d'euros, en très forte hausse (+66%) par rapport au premier semestre 2013. En proforma*, la hausse s'élève à 86%. La Marge Brute progresse également de manière significative (+45% par rapport au premier semestre 2013, +90% en vision proforma*).

Le semestre est marqué par le partenariat commercial et capitalistique entre Avenir Finance Gestion Privée et Ageas France (cf. communiqué du 02/12/2013), qui impacte d'un point de vue comptable le Résultat Opérationnel Courant ainsi que le Résultat Net.

Le Résultat Net s'affiche en forte hausse à 2,6 millions d'euros.

Activité commerciale du premier semestre 2014

Le groupe Avenir Finance a débuté l'année 2014 avec une activité commerciale soutenue, tirée par les activités immobilières et la performance des équipes commerciales.

Le chiffre d'affaires de l'UGT Gestion Privée progresse de 94% (+178% en vision proforma). De plus, le carnet de commandes de l'activité Suivi de Travaux (Aupera), signé en 2013, génère depuis le début de l'exercice 2014 un Chiffre d'Affaires régulier, au fur et à mesure du démarrage des chantiers de travaux.

En Gestion d'Actifs Financiers, la société de gestion du groupe, Avenir Finance Investment Managers, a confirmé son positionnement d'incubateur d'équipes de gérants talentueux. Elle a lancé en février le fonds AFIM Diadys Long/Short Equity Market Neutral. Elle a d'autre part confié la gestion financière du fonds AFIM Melanion Dividendes à l'équipe Melanion Capital récompensée tout dernièrement par le Hedge Fund Review.

Le chiffre d'affaires de l'UGT Gestion d'Actifs progresse de 51% (+53% en vision proforma).

L'évolution des principaux postes du compte de résultat se présente comme suit :

En k€	S1 2014	S1 2013 *proforma	Var	S1 2013	Var
Chiffre d'Affaires	27 702	14 922	86%	16 718	66%
Marge Brute	11 708	6 154	90%	8 088	45%
Résultat Opérationnel Courant	- 1128	- 95		278	
Résultat Net	2 597	- 143		147	
Résultat Net (Part du Groupe)	2579	2		-37	

* Les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Oaks Field Partners sont sorties au 31/12/2013 de la méthode d'intégration globale.

Les deux cœurs de métiers du groupe Avenir Finance : Gestion Privée et Gestion d'actifs

L'évolution des métiers par rapport à S1 2013 :

Gestion Privée

En k€	S1 2014	S1 2013 *proforma	Var	S1 2013	Var
Chiffre d'Affaires	10 829	3 890	178%	5 569	94%
Marge Brute	8 711	3 143	177%	3 890	124%

Gestion d'Actifs

En k€	S1 2014	S1 2013 *proforma	Var	S1 2013	Var
Chiffre d'Affaires	16 873	11 032	53%	11 149	51%
Marge Brute	2 997	3 011	0%	4 198	-29%

2. Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2014

Le 24 avril 2014 - Avenir Finance a annoncé la conclusion d'un accord avec le groupe Inovalis en vue de l'intégration de la globalité des activités de Services Immobiliers (France et Allemagne) de ce dernier.

Après avoir déjà renforcé son pôle de distribution, le groupe Avenir Finance élargit aujourd'hui significativement son offre de services immobiliers et ses axes de développement. Doté ainsi de relais significatifs de croissance, Avenir Finance vise à devenir un acteur majeur, indépendant et européen de la gestion et de la distribution d'actifs financiers et immobiliers.

Les modalités de ce rapprochement

Inovalis apporterait la pleine propriété de l'intégralité des actions de Réalista, Inoprom, Inovalis AM et Inovalis PM et de leurs filiales à Avenir Finance. L'opération serait réalisée sous forme d'apport à titre pur et simple de l'intégralité des actions de Réalista, Inoprom, Inovalis AM et Inovalis PM à Avenir Finance. Dans ce cadre, la société Avenir Finance serait valorisée 30 millions d'euros et les sociétés apportées dans le périmètre de rapprochement 60 millions d'euros.

Compte-tenu du rapport d'échange convenu entre les parties, Inovalis recevrait, en rémunération de son apport, 5 154 844 actions nouvelles d'Avenir Finance. De ce fait, Inovalis deviendrait l'actionnaire majoritaire d'Avenir Finance à hauteur de 66,66%.

En cette qualité, Inovalis aurait la possibilité de proposer la désignation de la majorité des membres du Conseil d'Administration d'Avenir Finance.

Stéphane Amine, Président Directeur Général d'Inovalis, deviendrait Président Directeur Général d'Avenir Finance.

L'apport est subordonné à la réalisation notamment des conditions suspensives suivantes :

- l'obtention d'une décision définitive par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la dérogation à l'obligation d'une offre publique (OPA et OPR) à raison ou en conséquence de l'apport,
- l'approbation des autorités de tutelle, notamment de l'AMF, lorsqu'elle est légalement requise,
- l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Avenir Finance de l'apport.

Le calendrier de l'opération

- le 10 juin 2014 : le traité d'apport a été signé,
- le 27 juin 2014 : Visa de l'AMF sur l'opération
- le 18 juillet 2014 : Assemblée Générale Mixte et admission des actions nouvelles à la cotation.

3. Perspectives

La nouvelle dimension des équipes commerciales permettra, lors du second semestre, de confirmer les objectifs du groupe. Ces équipes pourront s'appuyer sur la qualité de l'offre d'Avenir Finance. L'expertise du groupe dans l'immobilier ancien ainsi que dans les produits financiers, dont l'assurance, permet de répondre à l'ensemble des besoins des clients, et en particulier ceux qui dominent le marché aujourd'hui : préparation de la retraite, sécurisation et diversification du patrimoine, etc.

4. Transactions avec les parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	30/06/14	31/12/13
Ventes de services	669	-
Achats de services	666	-
Charges financières	-3	-
Produits financiers	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	30/06/14	31/12/13
Créances d'exploitation	1 192	-
Dettes d'exploitation	4 394	-
Créances financières	1 017	-
Dettes financières	515	-

Attestation du dirigeant



51, rue de Saint-Cyr
69009 LYON
Tél. 04 27 70 54 00
Fax. 04 27 70 54 01
www.avenirfinance.fr
email : info@avenirfinance.fr

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2014 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe AVENIR FINANCE, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Stéphane AMINE
Président Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes

AVENIR FINANCE SA

Société anonyme au capital de 4.680.756 €

Siège social : 51 rue de Saint Cyr 69009 Lyon

RCS : LYON 402 002 687

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

□ □

ANDRÉE NÉOLIER & ASSOCIÉS

MAZARS

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

9 AVENUE VICTOR HUGO - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

MAZARS

LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société AVENIR FINANCE SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**AVENIR FINANCE
SA**

*Information
financière
semestrielle*

*Période du 1^{er}
janvier au 30 juin
2014*

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Tassin La Demi-Lune et à Villeurbanne, le 30 juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

**ANDREE NEOLIER
& ASSOCIES**



Andrée Néolier

MAZARS



Emmanuel Charnavel



51, rue de Saint-Cyr - 69009 LYON - Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
www.avenirfinance.fr - email : info@avenirfinance.fr

S.A. au capital de 4.680.756 € - RCS Lyon B 402 002 687 - Code APE 6420Z –
TVA intracommunautaire FR89402002687
Cotée EUROLIST compartiment C